

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction Générale de la Prévention des Risques

Metz, le

03 MAI 2016

Service des risques sanitaires liés à l'environnement,
des déchets et des pollutions diffuses

Sous-direction déchets et économie circulaire

Pôle National des Transferts Transfrontaliers de Déchets

Affaire suivie par : Géraldine Deheppe
Tél. : 03 87 62 88 19 – Fax : 03 87 62 88 18
pnnttd@developpement-durable.gouv.fr

Nos réf. : PNTTD-2016- **1533**

Objet : Transferts transfrontaliers de déchets – Notification n° FR 2016 021 004

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions du règlement n° 1013/2006 du 14 juin 2006, vous avez récemment déposé un dossier de notification en vue de solliciter l'autorisation de réaliser des transferts transfrontaliers de déchets.

La demande déposée porte sur les éléments suivants :

n° de document de notification	FR 2016 021004	Quantité	180 tonnes
Codification (Bâle)	B1150	Nature du déchet	Monolithe
Codification (CE)	19 12 11*		
Notifiant		Destinataire	
DUESMANN ET HENSEL France 10, rue Plucharde F-21110 BRETENIERE		DUESMANN ET HENSEL RECYCLING Mühlweg 10 D-63743 ASCHAFFENBURG	
		Opération réalisée	
		R4	
Producteur			
DUESMANN ET HENSEL France 10, rue Plucharde - F-21110 BRETENIERE			

A la lecture des éléments transmis, j'ai l'honneur d'émettre le consentement pour la réalisation des transferts cités ci-dessus.

DUESMANN ET HENSEL France
10, rue Plucharde
F-21110 BRETENIERE
p.delage@duerec.com